

MODALITES D'ADHESION

Documents à fournir :

- Bulletin d'adhésion complété, daté et signé
 - Règlement de la cotisation à l'ordre de ASL Gym Adultes (chèques bancaires, chèques vacances ou coupons sport libellés à votre nom). Possibilité de régler en une, deux ou trois fois. Dépôt des chèques : octobre – janvier – avril.
 - 1 photo au format identité (+ **1 par cours supplémentaire**), avec vos nom et prénom au dos
 - 1 certificat médical si vous avez répondu OUI à l'une des questions du questionnaire de santé.
- Sinon merci de compléter impérativement l'attestation suivante**

ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTE

Je soussigné :

Nom : _____ *Prénom :* _____

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé .

En signant cette attestation j'engage ma propre responsabilité.

Date et signature :

INFORMATIONS GENERALES ET EXTRAITS DU REGLEMENT INTERIEUR **La gym adultes est une section de l'ASL (Association Sportive Lunoise) association loi 1901.** Son fonctionnement s'inscrit dans les statuts de l'Association Omnisports ASL.

Les cours sont ouverts aux 15 ans et plus .

Périodes et lieu des cours

Les cours ont lieu à **la salle Courteline.**

Ils commencent le lundi 9 septembre 2024 pour se terminer le jeudi 27 juin 2025.

Les cours sont assurés la première semaine des vacances de Toussaint, hiver, et printemps,

[il n'y a pas cours le jeudi de l'Ascension et les lundis de Pâques et de Pentecôte].

Pour de multiples raisons, il peut arriver que les cours ne puissent pas avoir lieu.

Dans la mesure du possible les adhérents(es) reçoivent une alerte sur leur adresse mail.

Cotisations

Toute cotisation versée à la section est **définitivement acquise**. Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année, quelle qu'en soit la raison.

Assurance

Une assurance est souscrite par l'Association Sportive Lunoise (ASL) pour la couverture légale de tous ses membres aux activités proposées, en complément de la **Responsabilité Civile obligatoire de chacun.**

Choix des cours

Le choix des cours est fonction de la forme de chacun à des **horaires précis qui ne sont pas interchangeables** : en conséquence un cours manqué ne sera pas récupéré. Toute demande de modification doit être validée par un membre du bureau.

L'adhérent s'engage à respecter les horaires. **Il peut participer jusqu'à 4 activités.**

Tenue, matériel.

Les adhérents s'engagent à avoir une tenue adaptée à la pratique des activités (chaussures propres mises à l'entrée de la salle).
Chaque adhérent s'engage à prendre soin du matériel prêté .

Vous pouvez communiquer vos remarques et poser vos questions sur la boîte mail de la section : asl.gymadultes@gmail.com

VOTRE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION EST VIVEMENT SOUHAITEE ET APPRECIEE.

*Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section (consultable sur le site de l'ASL) et m'engage à le respecter.
Je donne mon autorisation pour utiliser les films ou images faites durant les cours ou les manifestations*

DATE ET SIGNATURE